

AFFAIRE N° 2 - Proposition de vente faite par M. Amable MOREL concernant un terrain de 200 m² environ, situé rue du Général de Gaulle à Saint-Louis, pour le prix de 2.000.000, de francs CFA.

M. le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Il s'agit d'un terrain qui pourrait très bien convenir pour un parking dans une zone où les rues sont particulièrement étroites et où il n'existe pas d'emplacement pour garer les voitures.

Si vous adoptez ce principe, il serait bon de faire procéder à l'estimation de la valeur vénale de ce terrain par le Service des Domaines ou par une Commission spécialement désignée.

Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet. "

LE MAIRE : Ce terrain présente l'intérêt de pouvoir contenir une trentaine de voitures .

Cependant, au lieu de nous référer uniquement à l'évaluation du Service des Domaines, je suggère qu'une Commission soit désignée afin d'apprécier d'une part le prix proposé et d'autre part l'utilité de l'acquisition.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la suggestion du Maire et une Commission est ainsi composée de :

- M.M. REYDELLET
GIGANT
CADET
GALLARD.